

manière de méditer la Passion de Jésus, sur l'abandon parfait à Dieu, sur la pauvreté spirituelle et le dépouillement religieux, sur la soumission animée par l'esprit de foi, et elle surveillait soigneusement la mise en pratique de tous ces conseils. Dieu, du reste, bénit ses efforts et rendit son travail fécond en fruits de sanctification pour ses enfants et pour toute la communauté.

Cependant la Mère Jeanne, supérieure du couvent depuis plus de vingt-cinq ans, était morte au mois de juin 1741. Un mois après, le chapitre des religieuses se réunit sous la présidence du Père Provincial des Franciscains pour choisir une nouvelle supérieure. Toutes les voix se portèrent sur la Sœur Marie-Crescence : son humilité n'eut jamais d'épreuve plus rude à supporter, l'obéissance seule put triompher de sa résistance.

Telle nous avons vu la servante de Dieu simple religieuse, telle nous la verrons pendant les trois ans que durera son gouvernement sur la communauté. Tous admireront sa prudence, sa charité, son humilité. Sous sa direction renaîtront la régularité, la solitude, la vie intérieure, et c'est avec raison qu'on l'appellera la seconde fondatrice du couvent.

Depuis longtemps elle possédait toutes les vertus nécessaires à qui doit conduire une communauté ; maintenant que Dieu l'avait placée sur le chandelier et exposée à la vue de tout le monde, ses vertus allaient se manifester avec un éclat tout nouveau. Son zèle pour la justice la portait à considérer sérieusement les qualités, les nécessités et les mérites de chacun pour répartir les offices de manière à ne porter préjudice ni au corps ni à l'âme. L'âme juste est reconnaissante : Marie-Crescence témoignait la plus grande reconnaissance envers les bienfaiteurs du couvent. Les prières et les pénitences qu'elle offrait pour eux lui semblaient toujours trop peu.

La plus grande gloire de Dieu, l'extension du règne divin, la destruction du péché, voilà ce qu'elle cherchait dans tous ses actes. Tous ses conseils, toutes ses corrections portaient l'empreinte de la prudence. Dans les cas douteux ou en présence d'avis contraires, elle recourait d'abord à Dieu, priait, examinait, réfléchissait sur les mesures à prendre et agissait ensuite avec une douce fermeté. Les religieuses avaient d'autant moins de peine à accepter les remontrances qu'elle était parfois obligée de leur adresser, que chacune se voyait l'objet de sa tendre sollicitude.

En effet, durant sa charge de prieure, toutes ses filles avaient auprès

d'elle libre accès p
difficultés. Elle le
retournait consolée
« De quel cœur, d
seulement je pouv
qu'elle disait, elle
n'épargnait aucune

Elle était d'une
car de cette récep
âmes et l'honneur
ne ne pouvait l'infl
la fortune en faveu
couvent riche en v

Elle détestait les
ble le nombre des
la charité fraternell
solitude. Les visite
pent l'esprit, engem
en le détournant de

Aux heures de tra
par la règle du couv
conversation inutile
mieux vaudra aimer
aussi en récréation,
gaieté : « A qui n'ai
la gaieté devient un
déplaisent à Dieu ;
leurs travers. Ceux

Tels furent les
selon le cœur de Di
munauté, dans ce j
lante gardienne. Il
à l'extérieur du cou

(A suivre)